

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Professionalisation et interprofessionnalité

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.371.3002.F.17

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 80h. Temps de travail personnel encadré : 25h. Temps de travail personnel individuel : 45h.

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

Compétences génériques

- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation(B1).
- Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie(B3).
- Maîtriser le raisonnement clinique et élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne(B4).
- Etre des acteurs du système de santé qui garantissent la qualité de la prise en charge conformément aux spécificités et à la meilleure pratique de la profession(B5).
- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites(C1).
- Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes (C2).
- Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle(C4).
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée(D1).
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée (D2).
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente et à être compris par les autres (D3).

Compétences spécifiques

- Développer une relation professionnelle centrée sur le client/patient, et faire preuve de respect, d'écoute active et d'empathie pour s'engager dans des dialogues authentiques (Bb1).
- Transmettre des informations de manière efficace pour expliquer des exercices, ainsi que pour échanger professionnellement avec des collègues, avec des clients/patients, leurs proches et leurs soignants, de même qu'avec des groupes de collègues ou de clients/patients(Bb2).
- Analyser les problèmes intra ou interprofessionnels et contribuer à leur résolutions en collaboration avec les autres groupes professionnels(Cb3).

Haute école de santé
Genève

- Utiliser consciemment et de manière optimale les ressources disponibles dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé (Db2)
- Utiliser les possibilités offertes par les technologies de recherche de l'information, pour optimiser les prestations au client/patient, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble (Db3)
- Développer et mettre en œuvre une stratégie personnelle pour la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie (Fb3)
- Contribuer au processus de professionnalisation de la physiothérapie et s'engager pour une pratique compétente et de haute qualité, axée sur les besoins et les attentes des clients/patients (Gb4).

Objectifs généraux du module

- Identifier, à travers différents cas et contextes de soins, le réseau de santé et les différents acteurs et partenaires impliqués.
- Se positionner au sein d'une équipe interprofessionnelle et contribuer au soutien mutuel nécessaire engendré par les interventions.
- Identifier et partager les enjeux d'équipe autour d'une situation de soins
- Opérationnaliser les objectifs d'équipe pour un patient et ses proches en mettant en œuvre un plan de soins centré sur les besoins du patient et assurer la continuité des soins
- Partager, planifier et coordonner les interventions avec les autres professionnels ; établir et se référer à un leadership (désigné, situationnel ou partagé)
- Transmettre des informations pertinentes, concises, claires et opportunes entre les membres de l'équipe, incluant le patient/proches
- Mettre en œuvre des stratégies afin de gérer les divergences et résoudre les conflits dans un esprit de collaboration. Utiliser les outils de gestion de conflit en cas de besoin
- Contribuer à et obtenir le consentement éclairé du patient ou de ses proches dans les situations de soins chroniques ou palliatifs
- Etablir un partenariat avec le patient et ses proches dans la prise de décision
- Se référer aux connaissances scientifiques et aux données probantes pour argumenter sa réflexion.
- Etre capable de faire un usage optimal de la technologie, des ressources et des compétences personnelles afin de promouvoir la santé dans toutes les sphères de sa vie professionnelle.
- Décrire les aspects législatifs relatifs à l'organisation de la santé et de la pratique professionnelle
- Mettre en application les aspects relatifs au long life learning dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Identifier les compétences professionnelles acquises durant les 3 années de formation
- S'initier aux concepts fondamentaux des Soins Palliatifs pour la physiothérapie

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Soins palliatifs
- Ergonomie
- Urogynécologie
- Acupuncture
- Réflexothérapie podale
- Fasciathérapie
- Législation en physiothérapie
- Démarche qualité en physiothérapie
- Formation postgrade et continue
- Développement et enjeu de la physiothérapie
- Gestion d'un cabinet, Pratique indépendante
- Place et rôle de l'association suisse de physiothérapie
- Attentes et exigences du monde du travail en physiothérapie
- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques nécessaires à l'intervention active durant les stations de simulations interprofessionnelles
- Techniques de communication et de gestion d'équipes. TeamSTEPPS®: Outils du leader, communication structurée et transmission, outils de gestion de conflit, affirmation et plaidoyer
- Autoévaluation des compétences professionnelles

Formes d'enseignement et d'apprentissage en présentiel ou à distance

- Cours magistraux
- Pédagogie collaborative
- Travail dirigé individuel et en groupe
- Travail personnel
- Ateliers pratiques
- Table ronde
- Pratiques simulées
- Classe inversée

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels) Toute absence doit être annoncée et compensée

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

- A. Un examen oral ou écrit sur la législation (coefficient 2)
- B. Un travail de groupe sur la gestion de cabinet (coefficient 1)
- C. Une évaluation appréciée « acquise » ou « non-acquise » de la participation aux pratiques simulées

Période : 6^e-7^e semaine, année civile 2024*

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la moyenne des notes obtenues aux points A et B en tenant compte des coefficients. La moyenne de A et B doit être suffisante. De plus, pour le point C, le qualificatif « Acquis » aux pratiques simulées doit être atteint.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9) Pas de remédiation

- Modalités :
 - Pour une remédiation de la partie A : un examen oral
 - Pour une remédiation de la partie B : un complément au travail écrit en fonction des lacunes
 - Pour une remédiation de la partie C : un travail écrit complémentaire individuel sera réalisé. Ce travail porte sur les objectifs d'une situation de simulation. Le délai est fixé au mercredi midi de la semaine 7.
- Période pour les parties A à C : 20^e semaine, année civile 2024*

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Extrait du Code des obligations; Titre dixième : Du contrat de travail (art. 319 à 362), Confédération suisse, 28 mars 2006
 - Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ) and Defense Health Agency (DHA) (2013) TeamSTEPPS 2.0 Team strategies and tools to enhance performance and patient safety. [page web]. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/> [page consultée 13.06.2018]
 - Bourdy C. Millette B. Richard C. Lussier MT. (2004). *Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication*. Montréal, Canada: Les Éditions du Renouveau Pédagogiques Inc.
 - Kurtz SM. Silverman JD. Draper J. (2004). *Teaching and Learning Communication Skills in Medicine* Abingdon (UK): Radcliffe Medical Press (Oxford).
 - Miller W R. Rollnick S. (2013). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* Paris: InterEd.
 - Silverman JD. Kurtz SM. Draper J. (2004). *Skills for communicating with patients*. Abingdon (U-K): Radcliffe Medical Press (Oxford).
- Des ressources supplémentaires seront ajoutées en cours de module.**

Pour la partie interprofessionnelle:

- Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ) and Defense Health Agency (DHA) (2013)
- TeamSTEPPS 2.0 Team strategies and tools to enhance performance and patient safety. [page web]. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/> [page consultée 13.06.2018] Bourdy C. Millette B. Richard C. Lussier MT. (2004). *Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication*. Montréal, Canada: Les Éditions du Renouveau Pédagogiques Inc.
- Kurtz SM. Silverman JD. Draper J. (2005). *Teaching and Learning Communication Skills in Medicine* Abingdon (UK): Radcliffe Medical Press (Oxford).
- Miller W R. Rollnick S. (2013). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* Paris: InterEd.
- Silverman JD. Kurtz SM. Draper J. (2004). *Skills for communicating with patients*. Abingdon (U-K): Radcliffe Medical Press (Oxford)

La bibliographie détaillée par filière peut être consulté sur moodle.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Pierre Bellemare (pierre.bellemare@hesge.ch)

Enseignants :

- Pierre Bellemare
- Anne-Violette Bruyneel
- Frédérique Debbiche
- Anne-Sophie Desarzens
- Jacques Guillermin
- Yvan Leuridan

Vacataires :

- Sandrine Balisson
- Natalia Baume
- Nicolas Dousse
- François Fourchet
- Arnaud Marbezy
- Philippe Rochetin

Descriptif validé le 18 septembre 2023 par

Ruth Schmid
Responsable de la filière

*sous réserve de modification